

Publié le 10 avril 2016.
Dernière modification : 3 novembre 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

LES MINES RÉUNIES

S.A. belge, 1908.



Coll. Serge Volper

LES MINES RÉUNIES

Constituée par acte passé devant M^e Théodore Taymans, notaire à Bruxelles, le 29 octobre 1908 et publié aux annexes du *Moniteur belge* le 12 novembre 1908 (n° 6202)

Siège social à Bruxelles

Capital social : 5.000.000 de francs
représenté par 50.000 actions de cent francs chaune

ACTION DE CENT FRANCS
au porteur et entièrement libérée
Un administrateur (à gauche) : Ernest Todros¹
Un administrateur (à droite) : ?
Imp. typ.-lith. la Cote libre, Bruxelles

¹ Ernest Todros : ingénieur des mines, directeur de la Floridienne, administrateur des Mines de fer du Jebel-Slata et Hameïma, des Mines de Monte-Zippiri (Sardaigne);

Les Mines réunies
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 mai 1912)

Cette société a réalisé en 1911, qui constitue le troisième exercice social, un bénéfice net de fr. 539.246-33 pour une vente de 5.706.714 kilogrammes de minerai de plomb.

La moyenne des cours du plomb-métal, qui a servi de base à ces ventes était très voisine de 14 liv. st. en 1912 alors que les cours atteignent à présent près de 16 1/2 livres, ce qui permet à la société de vendre actuellement à 243 francs une tonne de minerai qui lui était payée 180 francs en 1911.

La laverie mécanique est achevée et commence à fonctionner ; on croit que la production de l'année dernière sera sensiblement dépassée.

L'avenir se présente bien : la production augmente et les cours du métal sont exceptionnellement favorables.

Société anonyme « Les Mines réunies »
par A. de Keppen, ingénieur des mines,
L'Industrie minière de la Tunisie
et son rôle dans l'évolution économique de la Régence,
Éd. Comité central des houillères de France
et Chambre syndicale française des mines métalliques, Paris, 1914.

[89] La Société belge Les Mines réunies, constituée à la fin de 1908, est propriétaire en Tunisie de la concession de Sidi-Amor-ben-Salem, d'une superficie de 465 hectares².

Cette concession, située dans le contrôle civil du Kef, a été instituée en faveur de la Société anonyme Belge-Française de recherches minières en Afrique, par décret beylical du 16 juillet 1908, et cédée à la Société anonyme Les Mines réunies, par décret du 17 février 1909.

La mine de plomb et métaux connexes de Sidi-Amor-ben-Salem, située sur le versant Est du Djebel Slata et connue en Tunisie plutôt sous le nom de Slata-Plomb, fut, à une certaine époque, revendiquée par un groupe d'actionnaires de la Société des mines de fer du Djebel-Slata et Hameïma. On savait, en effet, qu'on se trouvait en présence d'une richesse exceptionnelle ; aussi certains actionnaires du Slata-Fer, croyant y avoir des droits, n'hésitèrent pas à intenter un procès à leur société. Les demandeurs exigeaient de la Société Belge-Française, le trans- [90] fert au profit de la Société des mines de fer du Djebel-Slata et Hameïma, de la mine de plomb de Sidi-Amor-ben-Salem. Les demandeurs furent déboutés et condamnés à des dommages et intérêts. La mine de Sidi-Amor-ben-Salem fut donc reconnue comme propriété appartenant à la Société Les Mines réunies.

Il a été reconnu sur la mine de Sidi-Amor-ben-Salem un important gîte de plomb argentifère, dont l'affleurement se poursuit sur environ 3.000 mètres. Les travaux avaient reconnu primitivement sur une profondeur de 12 mètres un panneau de plus de 32.000 mètres carrés, avec une puissance de trois mètres, soit près de 100.000 mètres cubes de minerais. C'est à cet endroit que la société a commencé l'exploitation, qui a fourni, en 1909, 1.350 kilos de minerai fini par mètre cube de minerai abattu.

En 1910, la Société a arrêté les travaux sur la mine de manganèse qu'elle possède au Portugal, pour concentrer son activité et toutes ses ressources à la mise en valeur et à

² En outre, la Société Les Mines réunies avait pris en affermage deux mines de manganèse en Portugal.

l'exploitation de la mine de Sidi-Amor-ben-Salem. Elle y a effectué des travaux sur le filon de plomb argentifère susmentionné, qui a été reconnu sur un parcours de 400 mètres avec une puissance de 7 à 15 mètres, ce qui permet de dire que le cube de minerai s'est considérablement accru.

La mine de Sidi-Amor-ben-Salem est reconnue comme contenant un des plus beaux gisements plombifères de la Régence.

Il existe à la mine un puits d'extraction de 185 mètres de profondeur, ayant cinq étages, avec un développement à chaque étage de 400 mètres. Un autre puits de service sert pour le passage des ouvriers.

À la fin de l'année 1912, la Société a commencé les travaux préparatoires nécessités par l'armement complet d'un puits de 110 mètres et l'installation de 12 marteaux perforateurs et de deux perforatrices.

La mine de Sidi-Amor-ben-Salem fournit deux qualités de galènes argentifères; l'une obtenue à la laverie, a une teneur de 50 à 55 % de plomb avec une moyenne de 280 grammes d'argent à la tonne ; l'autre, obtenue par triage à la main, a une teneur de 62 à 70 % de plomb avec une moyenne de 300 à 400 grammes d'argent par tonne.

Quoiqu'il eût été mis en service, en 1910, une nouvelle [91] laverie à bras avec broyeur, on avait constaté qu'il était impossible de suivre la production, ce qui décida la Société à édifier une laverie mécanique des plus modernes, capable de passer dix tonnes de minerai à l'heure, et permettant ainsi de traiter la production journalière et de reprendre successivement les réserves accumulées. Cette nouvelle installation a commencé à fonctionner dans le courant de 1912.

Les stocks de minerai à laver qui ont été repris lors de la constitution de la Société et de ceux mis en réserve en 1909 et 1910 atteignaient, à la fin de cette dernière année, 40.000 tonnes qui, après lavage, doivent donner environ 12.000 tonnes de minerai fini titrant 58 % de plomb, avec 300 à 350 grammes d'argent à la tonne.

Actuellement, le minerai extrait de la mine est traité par un atelier de broyage; après le broyage les grenailles sont lavées par des cribles anglais ; le schild et le schlamm — par les caissons allemands.

Dans le courant de l'année 1910, la Société a établi un chemin de fer Decauville et a creusé trois bassins et un nouveau puits qui atteint la profondeur de 100 mètres.

La production de la mine jusqu'au 31 décembre 1912, a été achetée par la Compagnie des minerais de Liège.

La production de la mine a été la suivante :

	galène (tonnes)	% de plomb	argent (grammes)
1907	2.000	67	395
1908	5.000	67	395
1909	6.450	59	365
1910	4.982	64,68	383
1911	5.575	68,75	404
1912	6.195 tonnes (5.792 tonnes sèches)	—	—

En 1911, travaillaient à la mine en moyenne 425 ouvriers, dont 185 mineurs et 240 manoeuvres. Le salaire moyen était de 3 fr. 40 à 5 francs pour les mineurs et de 1 fr. 50 pour les manoeuvres. En 1912, travaillaient en moyenne à la mine 5 à 600 ouvriers, manoeuvres, trieurs, etc.

La mine de Sidi-Amor-ben-Salem est desservie par la gare [92] de Salsala, qui se trouve à 2 km. 500 de l'exploitation et par laquelle les produits de la mine sont expédiés à Tunis, leur port d'embarquement

L'INDUSTRIE MINIÈRE EN TUNISIE PENDANT L'ANNÉE 1919
par J. RAUCHER
(*Le Sémaphore algérien*, 7 avril 1920)

Les plus importantes sociétés qui ont expédié des minerais de plomb sont : ... les Mines réunies, pour 1.850...

Les Mines réunies
(r*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1920, p. 250)

Cette société, dont le siège est à Bruxelles, avenue Marnix, a produit en 1919 2.009 t. de minerai de zinc dans son exploitation de Sidi-Amor. Les ventes de minerai se sont élevées à 1.???789 fr. et le bénéfice à 511.754 fr. 72.

LES MINES RÉUNIES
S.A. belge au capital de 5 MF.
Siège social : Bruxelles, 22, av. Marnix
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 238)

Conseil d'administration
composé de 7 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 600 actions.
Van der Rest (Gustave), 49, r. Crespel, Bruxelles, pdt-adm. délégué ;
Buttgenbach (Henri), 439, av. Louise, Bruxelles, adm. dir. technique ;
Lebreton (Félix)³, 21, rue Monsieur, Paris ;
Dessi (J.-B.), 33, r. Es-Sadikia, à Tunis ;
Stevens (Albert), 18, av. de Floride, Bruxelles
Rolin (Jean), 268, av. Louise, Bruxelles ;
Wiriot (Louis)⁴, 101, av. Malakoff, Paris ;
Van der Rest (Paul), 49, rue Crespel, Bruxelles.

Commissaires aux comptes
Van der Rest (Maurice), 104, r. Stassart, Bruxelles ;
Mourlon (Georges), 14, r. des Drapiers, Bruxelles ;
Hannecart (G.), château du Parc des Dames, poste Wesemael, près Louvain ;
Lebreton (Henri), 21, rue Monsieur, Paris ;
Fraiteur (Paul), 60, r. de la Concorde, Bruxelles ;
Demeure (Jacques), 15, r. de la Presse, Bruxelles.

³ Félix Lebreton (1861-1940) : professeur à l'École nationale supérieure des mines de Paris. Ingénieur-conseil ou administrateur d'une douzaine de sociétés dont les Mines de Malfidano. Voir [encadré](#).

⁴ Louis Wiriot (1885-1928) : ingénieur des Arts et Métiers, président de la Cie des ports de Tunis, Sousse et Sfax (1918). Voir [encadré](#).

PRODUCTION MINIÈRE DE LA TUNISIE EN 1923
par C. D.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1924)

III. — Mines de plomb, zinc et cuivre

	Plomb	Zinc	Cuivre	Totaux
Sidi Amor ben Salem (Mines réunies)	5.535	—	—	5.535
Totaux	36.375	12.000	353	48.728

La production des mines tunisiennes en 1924
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1925)

MINES DE PLOMB, ZINC, CUIVRE

	Plomb	Zinc	Cuivre	Totaux
Sidi Amor Ben Salem (Mines réunies)	8.667	—	—	8.667
Totaux	39.923	13.997	163	54.083

BULGARIE

Mine de plomb de Tzar-Assen
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1925)

On sait que Les Mines réunies et la Société du Djebel-Slata ont pris une option sur cette affaire. Le rapport de la dernière société mentionne que « les travaux entrepris à la mine ne permettent pas d'émettre en ce moment une opinion définitive sur la valeur du gisement. » En conséquence, la société du Djebel-Slata va procéder à un amortissement de 140.000 fr. sur les 280.000 qu'elle a investis dans la mine de Tzar-Assen.

TUNISIE

Société Les Mines réunies
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 avril 1926)

Cette société belge, qui exploite un gisement de galène à Sidi-ben-Amor, a subi en 1925 une grosse réduction de production ; celle-ci a été ramenée de 8.667 tonnes en 1924, à 6.490 t. en 1925. C'est la conséquence des diminutions de rendement dues à l'arrêt des laveries, à l'exploitation des minerais pauvres, .et à la crise de main-d'œuvre de plus en plus à envisager dans l'avenir.

D'autre part, celle société a renoncé à l'option sur la mine de Tzar-Assen, en Bulgarie, les recherches ayant prouvé que la répartition trop irrégulière du minerai ne permettait pas une exploitation rémunératrice.

TUNISIE
Les Mines réunies
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1927)

Cette société, qui exploite la mine de plomb de Sidi Amor, a levé en 1926 l'option qu'elle avait sur la concession des Charren* ⁵, voisine de la première, et dans laquelle il a été reconnu l'existence d'un petit tonnage de bon minerai.

TUNISIE
Le Comité des mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1927)

La composition du Comité chargé d'examiner les réclamations contre les taxes minières est arrêtée ainsi qu'il suit pour l'année 1927 :

Sont chargés de suppléer MM. Sof et Portelli en cas d'empêchement : ... M. Lecocq, directeur des Mines de Sidi-Amor-ben-Salem.

.....

L'avenir de l'Industrie minière tunisienne
par Amédée Peyroux, député, membre de la Commission des mines
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 décembre 1927)

La plus forte production est celle de la société belge « Les Mines réunies » qui, au cours des trois dernières années, atteint une moyenne de 7.500 t. de minerais de plomb

TUNISIE
Société Les Mines réunies
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1928)

Cette société, qui a produit en 1927 5.277 tonnes de galène, a estimé plus prudent de porter en amortissement le solde au compte de profits et pertes s'élevant à 2.036.987 francs. On dit dans le rapport :

« Pour profiter dans la plus large mesure possible des cours exceptionnellement hauts du plomb, nous avons, durant les années précédentes, enlevé seulement les minerais purs de scheidage dans certains chantiers de la mine ; pendant l'exercice écoulé, nous y avons, au contraire, repris l'exploitation normale, évidemment plus onéreuse et moins productive, mais cependant nécessaire.

En outre, l'effondrement des cours du plomb a réduit considérablement nos bénéfices ».

M. J.-B. Dessi⁶, l'animateur du gisement de Sidi Amor, est décédé au cours de l'exercice.

⁵ Précédent amodiatraire de Charren : Jean Verdier, ancien administrateur-directeur général des Mines de Bou-Jaber. Voir [encadré](#).

⁶ Jean-Baptiste Dessi : ancien directeur des Mines du Djebel-Slata (cf.).

TUNISIE
Les Mines réunies
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 avril 1929)

Cette société a produit, en 1928, 5.100 tonnes de galène marchande qui lui ont laissé un bénéfice de 3.013.010 francs belges. On prépare l'exploitation du siège de Charren.

TUNISIE
La Société « Les Mines réunies »
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mars 1931, p. 245)

Cette soc. belge exploite à Sidi-Ben-Amor un gisement de pb qui a fourni, en 1930, 3.806 t. Les bénéfices, qui dépassaient 3 MF les années précédentes, st tombés à 26.386 fr. en 1930 par suite de la baisse du plomb. Le président et fondateur de la soc., M. Gustave van der Rest, est décédé en janvier dernier.

TUNISIE
La Société « Les Mines réunies »
absorbe
la Société des mines de fer du Djebel-Slata
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juin 1936)

L'assemblée extraordinaire du 19 mai a décidé la fusion de la Sté du Djebel-Slata et Djebel-Hameïma, avec la société anonyme « Les Mines réunies », dont le capital sera porté de 5 millions de francs à 6 millions 515.000 fr. ; apport à cette société de tout l'actif, à charge pour elle de supporter les frais de liquidation, rémunération de cet apport par l'attribution aux actionnaires, autres que la société « Les Mines réunies » elle-même d'une action nouvelle de 100 fr., entièrement libérée, jouissance 1^{er} janvier 1936, pour deux actions des Mines de fer de Djebel-Slata et Djebel-Hameïma.

M. le président fait ensuite la déclaration portant que les deux exploitations sont voisines et qu'elles ont vécu .parallèlement depuis près de trente ans.

Par suite de la crise, dont le président espère que la société est sortie, les deux affaires ont reçu une direction locale unique.

« Djebel-Slata » est entrée en liquidation anticipée. La Société « La Floridienne » est nommée liquidateur. MM. G[aston] Périer [avocat à Ixelles], le baron Rollin [*sic* : *Rolin*] et G. Van der Rest ont été nommés administrateurs nouveaux et M. De Kinder commissaire.

L'Industrie minière tunisienne en 1935
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1936)

B) MINES DE PLOMB ET DE ZINC

Sidi Amor ben Salem	432
Total	7.922

EN TUNISIE

Une sentence arbitrale a réglé le conflit qui opposait la société Les Mines réunies et son personnel
(*Travaux nord-africains*, 22 décembre 1937)

Les soussignés Berthon Louis, ingénieur des Mines, 31, avenue des Féllbres, à Tunis, et Mellarède, 51, avenue de Paris à Tunis, chargés d'arbitrer une demande de révision des salaires présentée par le personnel ouvrier de la « Société Les Mines réunies » et qui n'a pu être réglée en Commission de conciliation du 1^{er} degré, le 11 octobre 1937, ni en Commission supérieure de conciliation, le 18 du même mois, ont procédé à l'accomplissement de leur mission au cours de réunions les 5 et 6 novembre 1937, aucun arbitrage définitif ne pouvant avoir lieu sans connaître les chiffres officiels du coût de la vie pendant le troisième trimestre 1937.

La réunion du 5 novembre a eu lieu le jour même de la publication, sur les quotidiens locaux, des chiffres par la direction des Services économiques de la Régence.

Après examen de ces indices, qui déterminent officiellement la variation du coût de la vie survenue pendant le troisième trimestre et sur laquelle est basée la demande d'augmentation de 25 % des salaires actuels en question ; après étude de la documentation fournie et notamment des procès-verbaux des Commissions de conciliation, et après échanges de vues, les arbitres se sont trouvés d'accord pour faire les constatations suivantes et arbitrer dans le sens sus-indiqué :

Contrat collectif du travail

Le contrat collectif de travail unique entre la société « Les Mines réunies », concessionnaire des mines continues du Slata (fer) et de Sidi Amor ben Salem (plomb), et les représentants de son personnel ouvrier stipule, *in fine*, que les salaires minima à appliquer, par catégories d'ouvriers, à dater du 1^{er} mars 1937 ont été établis à la suite d'un arbitrage du 9 avril suivant de MM. W. Gittens, pour la société, et C. Carbe, pour le personnel.

Le P.V. d'arbitrage mentionne que les ouvriers de Sidi Amor ben Salem et de Slata (fer) avaient demandé l'application de salaires identiques à ceux des ouvriers de la mine de fer de Djerissa, dans la même région.

Cette demande, examinée attentivement, a donné lieu aux observations suivantes de la part des arbitres :

« 1° les rendements de la mine du Djerissa sont très supérieurs à ceux de la mine du Slata ; les résultats financiers, déficitaires pour cette dernière, sont au contraire très avantageux pour la mine du Djerissa ; à la mine du Siata, les réserves de minerai sont faibles et représentent sensiblement le tonnage Indispensable à l'exécution d'un marché en cours, particulièrement désavantageux pour la société.

Il est normal que, dans une exploitation nettement bénéficiaire, le personnel ouvrier participe sous forme de majoration de salaire à une partie des avantages récupérés par la société dans son exploitation. Sous ce rapport, une assimilation n'est pas possible entre ces deux entreprises au point de vue salaires.

2° On ne peut guère assimiler non plus Slata (fer) et Sidi Amor (plomb) en raison des fluctuations considérables des prix de vente de ce dernier métal.

En outre, la mine de plomb de Sidi Amor ben Salem, délaissée depuis plusieurs années, en raison de la baisse des cours, est inondée, Il est prouvé que les opérations de dénoyage constituent une charge supplémentaire importante pour la société.

Néanmoins, les arbitres ont décidé d'uniformiser les salaires entre les mines de Sidi Amor ben Salem et Slata qui sont voisines, appartiennent à une même société et où les ouvriers vivent dans des conditions Identiques.

En fixant les nouvelles bases de salaires. pour éviter dans un avenir rapproché de nouvelles réclamations, ils ont prévu la possibilité d'une augmentation du coût de la vie d'au moins 10 % sur les cours du 2^e trimestre de l'année 1937.

Prenant pour base les prix pratiqués en juin 1936, ils ont tenu compte d'une large augmentation du standing de vie des ouvriers. »

Salaires d'arbitrage et actuels

Nous reproduisons dans le tableau ci-joint le taux des salaires fixés par l'arbitrage du 9 avril 1937, lors de la signature du contrat collectif de travail, et le taux des salaires actuels qui, pour de nombreuses catégories de travailleurs, sont sensiblement supérieurs, à la suite d'augmentations accordées par l'exploitant, le 5 mai 1937.

À noter également que depuis le 1^{er} juillet 1937, il a été alloué une prime de rendement équivalent, très sensiblement à 10 % d'augmentation pour les mineurs de 2^e catégorie, aides-mineurs, manœuvres de fond, rouleurs, encageurs, dont les salaires aient été plutôt délaissés dans l'arbitrage du 9 avril 1937.

TABLEAU DES SALAIRES D'ARBITRAGE ET ACTUELS

CATEGORIE DE TRAVAILLEURS	SALAIRES		
	9 avril 1937	9 mai 1937	%
Mineurs 1 ^{re} catégorie	22 50	—	—
Mineurs 2 ^e catégorie	14 50	16 50	13,8
Aides et apprentis mineurs	13 5	14 50	7,4
Surveillants européens	22 50	24 50	8,8
Caporaux indigènes	16 90		
Boiseurs 1 ^{re} catégorie	22 50	25 50	13,3
Boiseurs 2 ^e catégorie	14 50		
Chargeurs, rouleurs du fond	12 00	13 00	8,8
Bouleurs, surface et laverie	11 50	117	
Manœuvres au fond	10 50	12 00	9,1
Manœuvres surface	50 11	50 9.5	
Forgerons	22 50	25 00	11.1
Ajusteurs	24 50	32 00	30.6
Demi-forgerons et ajusteurs	17 50	22 50	28,5

Conducteur chef de centrale	26 50	35 00	32
Apprentis conducteurs	13 50	—	—
Maçons	24 50	—	—
Demi-maçons	18 50	—	—
Menuisiers	23 00	24 00	4,3
Demi-menuisiers	13 50	14 50	7,4
Gardiens	12 50	13 50	8
Pour dénoyage			
Conducteur de centrale	20 50	—	—
Aides-conducteurs	12 50	13 50	8
Pompistes	16 50	18.50	12,1
Aides-pompistes	11 50	16 50	43,4
Machinistes	20 50	26 00	26,8

Ce tableau montre que la grande majorité des travailleurs des mines de Slata et Sidi Amor ben Salem a bénéficié, dès le 5 mai 1937, d'augmentations qui se superposent à celles résultant de l'arbitrage du 9 avril 1927. Augmentation complétée le 15 juillet 1937.

Nombres indices du coût de la vie

Il résulte des éléments arrêtés par la Commission chargée de constater les fluctuations du coût de la vie. à Tunis, que les nombres indices afférentes aux trois trimestres 1937 sont les suivants

MOYENNE D'ENSEMBLE	TRIMESTRES		
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Français	544	566	604
Tunisiens	490	514	551
Italiens	575	589	628

Ces indices font ressortir, entre le 2^e et le 3^e trimestre une augmentation de : 9,14 % pour les Tunisiens, 7,07 % pour les Français et 6,62 % pour les Italiens.

Compte tenu de la situation économique des deux mines en question qui ne laissent entrevoir avant plusieurs mois aucune perspective de bénéfices possibles, sinon des déficits importants, de l'effondrement du cours du plomb, tombé de 32 livres à 110 francs, soit 3.520 francs en avril dernier, à 16 livres à 147 francs, soit 2.350 francs dévalués en novembre courant, il apparaît que les deux augmentations successives de salaires sus-mentionnées permettent de faire face à l'augmentation du coût de la vie qui, pour le 3^e trimestre, ressort en moyenne à 7,61 % pour l'ensemble des travailleurs;

Il convient d'ailleurs de mentionner que, hormis la grande mine de Djerissa, les salaires des ouvriers de Sidi Amor ben Salem et Slata sont actuellement supérieurs à ceux pratiqués dans les autres mines de la région.

Conclusion

L'application des nouvelles lois sociales, la hausse des salaires, la diminution de la production qui en sont les résultantes, jointes à la baisse des cours du plomb, ont eu pour effet d'accentuer encore la précarité des mines métalliques de Tunisie, et notamment des mines de plomb et de zinc.

C'est ainsi que sur 59 concessions de mines métalliques instituées en Tunisie, plus de la moitié restent inactives et inexploitablement économiquement.

Les possibilités des employeurs sont essentiellement conditionnées par cet état de choses.

Une augmentation nouvelle irait à rencontre de l'intérêt même du personnel ouvrier qui serait réduit en chômage du fait de la fermeture obligatoire des deux mines considérées.

Ceci posé, au regard des mines du Slata et de Sidi Amor ben Salem, les arbitres soussignés estiment que seule une amélioration ultérieure de la situation économique actuelle de ces entreprises, pourrait permettre une augmentation des salaires,

Fait à Tunis, le 7 novembre 1937.

Les arbitres,
BERTHON et MELLARÈDE.

NOUVELLE GRÈVE EN TUNISIE

(*L'Œuvre*, 25 mars 1937)

Tunis, 24 mars. — 700 ouvriers des mines de Sidi Amor ben Salem et Slata ont déclaré la grève aujourd'hui pour protester contre la condamnation infligée hier par le tribunal correctionnel à leurs camarades en raison des incidents survenus en novembre.

La situation reste calme. La gendarmerie est sur place. (Fournier.)

LES MINES RÉUNIES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.515.000 FRANCS

Siège social ; 22, avenue Marnix, BRUXELLES

(*Annuaire du Comité central des houillères de France et de la Chambre syndicale française des mines métalliques*, juin 1939, p. 520-521)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. VAN DER REST (Maurice), président et administrateur-délégué, 294, chaussée de Vleurgat, Ixelles-Bruxelles.

BUTTGENBACH (Henri), 13, quai de Rome, Liège.

EMSENS (Jean), 14, avenue Émile-Duray, Ixelles-Bruxelles.

HAMOIR (André), 30, rue de Toulouse, Bruxelles.

LEBRETON (Félix), 21, rue Monsieur, Paris (7^e).

PEPIER, (Gaston), 579, avenue Louise, Bruxelles.

ROLIN (Baron André), Bois d'Hulplanche, Rhisnes.

ROLIN (Baron Etienne), château « Les Vignes », Rhode-St-Genèse.

ROLIN (Baron Jean), 155, rue de la Loi, Bruxelles.

VAN der REST (Henri), 60, rue des Échevins, Ixelles-Bruxelles.

DONNÉES FINANCIÈRES

Le capital de 6.515.000 francs est divisé en 65.150 actions de 100-francs au porteur cotées à la Bourse de Bruxelles.

Il n'existe pas d'obligations.

La Société a absorbé en 1936 la Société des Mines de fer de Djebel-Slata et Djebel-Hameïma.

	Cours	Dividendes
1931	62 00	Néant.
1935	297 00	—
1936	387 00	5 fr.
1937	199 00	10 fr.
1938	122 00	pas fixé

DIRECTION GÉNÉRALE

M. VAN der REST (Maurice), Président, à Bruxelles.

SERVICE TECHNIQUE

M. FRANÇOIS (Fernand), à Sidi-Amor-Ben Salem (Tunisie).

CONCESSIONS — CHEMINS DE FER ET PORT

Concessions. — 1° Concession de « Sidi-Amor-Ben-Salem Charron », Contrôle du Kef, d'une superficie de 977 hectares.

2° Concession de Djebel Slata (en exploitation).

3° Concession de Djebel Hameïma (non exploitée).

Ces trois concessions se trouvent à peu de distance l'une de l'autre.

Chemins de fer et port. — La concession de Sidi-Amor-Ben-Salem Charren est desservie par la station de Sidi-Amor-Ben-Salem. (Cie fermière des ch. de fer tunisiens). La gare de Slata dessert la concession de Djebel Slata.

Port. — Port d'embarquement : La Goulette (Tunis).

NATURE DES PRODUITS

Sidi-Amor-Ben-Salem Charron : Minerai de plomb.

Djebel Slata : Minerai de fer.

PRODUCTION (Tonnes)

	Minerai de plomb	Minerai de fer
1934	—	—
1935	433	—
1936	1.200	35.127
1937	2.021	57.170
1938	2.342	50.700

PERSONNEL 1938

Sidi-Amor-Charren	Slata
Européens 76	23
Indigènes 275	219

Institutions ouvrières. — À Sidi-Amor-Ben-Salem, la société a à sa charge : 1 église, les bâtiments d'une école à 2 classes, une infirmerie avec docteur et infirmier, des habitations ouvrières, etc. Il existe à Slata une école primaire officielle ; l'instituteur est logé par la société, les bâtiments d'école appartiennent également à la société.

Un docteur fixé à Sidi-Amor-ben-Salem (5 km. de Slata) visite deux fois par semaine à Slata.

ADRESSES DES BUREAUX ET EXPLOITATION

SIÈGE SOCIAL :

Adresse postale : 22, avenue Marnix, à Bruxelles.

Adresse télégraphique : Minereusim.

Téléphone ; 11.80.90 3 lignes, à Bruxelles.

EXPLOITATIONS :

Adresse postale : Sidi-Amor-Ben-Salem (Tunisie).

Adresse télégraphique : Minereusim-Tadjerouine.

Téléphone : 2 -Tadjerouine.
